

Accessibilité



Larg 70 mm (modèle XL)

Larg 50 mm (modèle standard)



Caractéristiques techniques :



- Nez de marche en aluminium brut
- Tôle larmée en damier antidérapante
- Dimensions :
 - Longueur : 1000, 1500 et 2000 mm
 - Largeur (face supérieure striée) : 50 et 70 mm
- Le profil peut être éventuellement découpé pour s'adapter à la largeur de votre escalier au moyen d'une scie à métaux
- Nez de marche non percé, à poinçonner par vos soins directement sur le chantier
- Peut être fixé de 2 manières :
 - Par vissage : le profilé peut être vissé directement dans le sol au moyen de vis auto taraudeuses à tête fraîsée sur tout type de sol : moquette, carrelage, sol résine, parquet, béton, bitume, revêtement souple, bois. Produit non pré-percé.
 - Par collage : possibilité de coller le nez en extérieur grâce à une colle (à déterminer selon votre sol) ou en intérieur grâce à notre colle monocomposant élastique (réf. 23063 vendue séparément)
- Nez de marche contrasté à fixer sur chaque marche de votre escalier.
- Insensible à la rouille.
- Haute résistance à l'eau, l'humidité et à des conditions climatiques

Quels sont les avantages du produit ?

Une solution entrée-de-gamme robuste et solide pour mettre votre escalier aux normes accessibilité

Conditions d'utilisation :

Utilisation en intérieur ou extérieur.

Rappel de la loi Handicap pour la mise aux normes Accessibilité des ERP

LOI DU 30 NOVEMBRE 2007 R. 111-19-2 ARTICLE 7-1, MODIFIANT L'ARRÊTE DU 01 AOUT 2006 :

« Les nez de marches doivent répondre aux exigences suivantes :

- être contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier,
- être non glissants,
- ne pas présenter de débord excessif par rapport à la contremarche. »

ARRETE DU 8 DECEMBRE 2014 - Arrêté du 8 décembre 2014

« Les nez de marches répondent aux exigences suivantes :

- être contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier sur au moins 3 cm en horizontal ;
- être non glissants. »